

Les objectifs pédagogiques :

L'Europe est un atout pour les territoires ! Cette formation vous donnera les clés pour conduire une politique de valorisation de l'Europe sur votre territoire et tirer le meilleur partie des fonds européens pour votre collectivité et/ou votre territoire.

L'objectif de la formation est de permettre aux participants de :

- Comprendre le contexte et l'organisation globale des financements européens.
- Connaître les possibilités de financements européens pour ma collectivité et mon territoire.
- Appréhender la sollicitation des financements européens et leur sécurisation.

Le Programme :

L'Europe pour ma collectivité et mon territoire :

- Système institutionnel européen.
- Présentation des réseaux européens des collectivités.
- Mobiliser l'Europe pour les acteurs de mon territoire (financement, réseaux, législation...).

Les politiques publiques de l'Union Européenne levier de développement :

- Présentation générale des politiques publiques européennes.
- Politiques et initiatives pouvant bénéficier de financements pour ma collectivité et mon territoire.

Agir pour développer la citoyenneté européenne sur mon territoire :

- Connaissance de la citoyenneté européenne.
- Actions pour la citoyenneté européenne et la visibilité européenne sur mon territoire.

Une collectivité actrice de sa politique européenne :

- Mobiliser les acteurs de mon territoire ayant un lien avec l'Europe pour en faire un atout pour ma collectivité.
- Bâtir une stratégie européenne pour mon territoire.

Formateur : Monsieur Philippe GREGOIRE



Cadre territorial, chargé de mission FEDER, ancien attaché parlementaire européen, chroniqueur Europe et conseiller pour la presse écrite. Philippe Gregoire dispose d'une expertise dans le domaine du développement local de la citoyenneté européenne et dans le vaste champ des financements européens pour les acteurs locaux.

Philippe Gregoire a par ailleurs été enseignant en sciences économiques et sociales et travaille désormais pour une collectivité locale.

Ses expériences d'enseignant en sciences économiques, au parlement européen, auprès des collectivités locales et au sein d'une collectivité le qualifient afin vous accompagner pour mobiliser au mieux les fonds européens.

Les points forts de la formation :

Philippe Grégoire a une expérience européenne multiple : attaché parlementaire européen, il assure le pilotage de fonds européens et est chroniqueur Europe pour un hebdomadaire. Il connaît particulièrement bien les enjeux européens locaux.

Modalités pédagogiques :

Présentation d'un contenu (diaporama), 2 ateliers de mise en pratiques, QCM et questions / réponses, illustrations sur la base de cas concrets posés par les participants.

Les résultats attendus :

Une évaluation interactive sera proposée en fin de formation pour vérifier les acquis fondamentaux sur les fonds européens nécessaires à l'élu pour suivre ce type politique publique. Des QCM et questions seront aussi posés au cours de la formation.

Public :

Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

Format :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité
En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme
A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Philippe GREGOIRE

Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis
Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)